

Leo van Puyvelde



Copyright : Les Arbalétriers de Grez-Doiceau



L'Ommegang de 1615 à Bruxelles

A la fin du Moyen Age, les bourgeois s'imposaient le périlleux honneur de défendre leurs villes en cas de menace. Afin de s'exercer aux armes, ils se groupaient en « Serments ». Aux époques de paix, ces exercices militaires s'étaient peu à peu transformés en agréables passe-temps. Dès le XIV^e siècle, escrimeurs, archers et arbalétriers, imités au XVI^e siècle par les arquebusiers, organisaient entre eux des compétitions presque journalières, souvent même de grands concours auxquels étaient invités les bourgeois d'autres villes. Dans ces joutes pacifiques, il s'agissait d'abattre le plus possible d'«oiseaux» de bois fixés au sommet d'une perche. L'«oiseau» supérieur se dénommait, depuis le XVI^e siècle, le «papegai» parce qu'il était orné d'un panache de plumes multicolores. Le tireur qui avait abattu le «papegai» était proclamé pour un an roi de



la corporation et fêté par ses compétiteurs. De telles coutumes existent encore de nos jours dans les provinces belges.

Au début du XVII^e siècle, les archiducs Albert et Isabelle jugèrent opportun de témoigner de l'intérêt qu'ils portaient aux coutumes populaires. Ceci n'était pas inutile après la longue période de troubles que le pays venait de traverser. Aussi les princes assistèrent-ils, le 15 mai 1615, au grand concours de tir à l'arbalète qui se tint à Bruxelles.

Pour accroître la difficulté de l'épreuve, on avait fixé à cette occasion les « oiseaux » à abattre en haut d'une perche dressée elle-même au sommet du campanile qui surmonte la croisée de l'église Notre-Dame du Sablon. L'archiduchesse en personne fut invitée à se mesurer avec les tireurs. Est-ce adresse de sa part, galant trucage ou heureux hasard ? Le fait est qu'elle réussit à abattre le « papegai » au milieu des clameurs enthousiastes du peuple. L'infante fut alors conduite devant le maître-autel de l'église, où elle reçut avec pompe le baudrier orné de plaques d'argent des grands prix et que seul le « roi » annuel de la Gilde avait le droit de porter. On la mena ensuite triomphalement au « Broodhuis » de la Grand-Place. La liesse populaire ne dura pas moins de trois jours. La princesse accorda, sa



vie durant, au Grand Serment des Arbalétriers un subside annuel de 500 livres, qui devait, après sa mort, être remplacé par une rente perpétuelle de 250 livres ⁽¹⁾. De leur côté, les magistrats de la ville votèrent, le 27 mai, un don de 25.000 florins à l'archiduchesse. Celle-ci en profita pour instituer entre autres, pour le second jour de Pentecôte, une procession où devaient paraître six jeunes filles pauvres et honnêtes, à qui était offerte la possibilité d'une dot de 200 florins si elles se mariaient ou entraient au couvent ⁽²⁾.

Mais ceci ne suffisait pas. Quinze jours plus tard, le 31 mai 1615, les festivités se poursuivaient par un éclat tout spécial donné au cortège annuel — l'Ommevang — de Notre-Dame du Sablon. Désireuse de conserver un souvenir durable d'une procession où elle avait été si particulièrement mise à l'honneur, l'archiduchesse chargea le peintre attitré de la cour de Bruxelles, Denis van Alsloot, de reproduire la cavalcade entière en une série de tableaux. C'est ainsi que nous possédons ce précieux témoignage sur la vie et les coutumes de nos ancêtres du début de XVII^e siècle.

⁽¹⁾ Gachard, *Le Trésor national*, Bruxelles, 1842, t. I, p. 180.

⁽²⁾ A.J. Wauters, *Notice historique sur les anciens Serments ou Gildes de Bruxelles*, Bruxelles, 1848, p. 15.





Copyright : Les Arbalétriers de Grez-Doiceau

Denis van Alsloot.

L'Ommegang de 1615 à Bruxelles. — Les Métiers (Entier)

Madrid, Prado, N^o 1347.

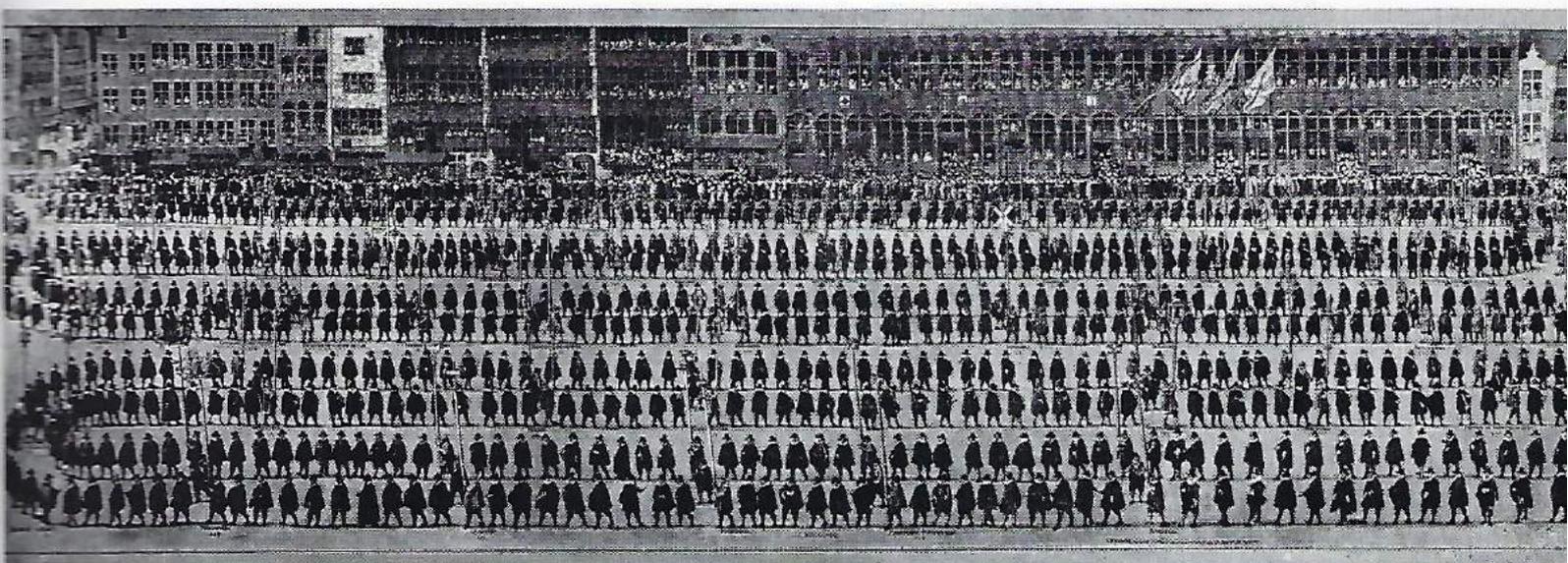


Planche II

Les Archives du Royaume conservent le compte des divers paiements faits au peintre à cette occasion. En 1615, il lui fut promis la somme importante de 10.000 livres pour l'exécution de « huit grandes pièces contenant la procession tenue à Bruxelles l'an xvj^e quinze à la dédicasse illecq, que Madame la Sérénissime Infante at faict tirer » ⁽³⁾.

Les paiements se poursuivaient durant trois ans. La dernière somme fut versée en 1617.

Les mêmes comptes nous apprennent que « les peintres qui ont entrepris de faire les pourtraictz de la gulde du grand Serment et ce qui en dépend » reçurent, en 1617, une somme de 30 livres pour la célébration de la fête de saint Luc. Ces peintres sont par ailleurs désignés comme « les serviteurs de Denis van Alsloot » ⁽⁴⁾. En cette même année 1617, l'archiduchesse régla à Octave van Veen le prix d'un tableau représentant saint Georges, avec, sur les volets, les portraits des archiducs et une représentation de l'Ommegang ⁽⁵⁾.

⁽³⁾ Bruxelles, Archives du Royaume A.B.C.C., Acquits de Lille, N° 1221. Voir M. de Maeyer, *Albrecht en Isabella in de Schilderkunst*, Bruxelles, 1955, p. 164.

⁽⁴⁾ A.J. Wauters, *op. cit.*

⁽⁵⁾ A. Pinchart, *Archives des Arts, Sciences et Lettres*, Gand, 1881, t. III, p. 207.





Copyright : Les Arbalétriers de Grez-Doiceau

Denis van Alsloot.

L'Ommegang de 1615 à Bruxelles. — Les Ordres religieux et le Clergé (Entier)

Madrid, Prado. N° 1348.

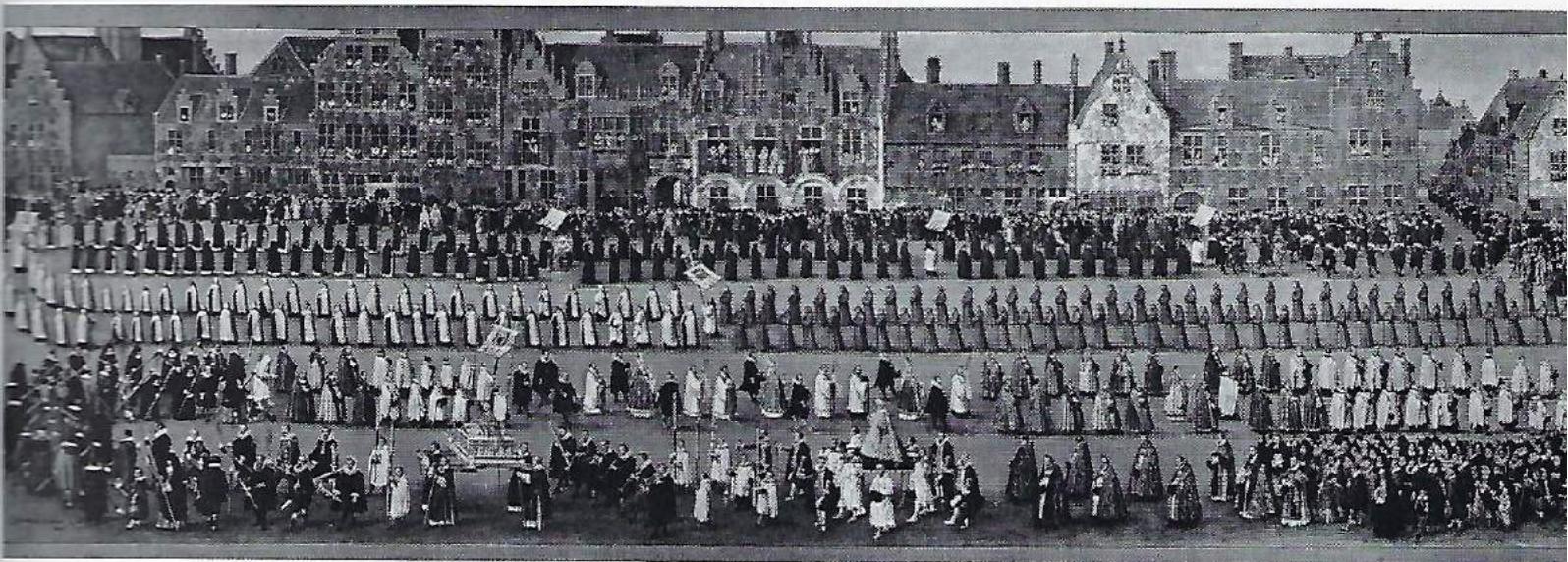


Planche III

Les paiements concernant les tableaux de l'Ommegang par van Alsloot n'indiquent ni les différents sujets traités ni même le nombre de tableaux. Se fiant au document écrit de 1615 dont nous avons cité plus haut le texte, M. Marcel de Maeyer — qui a publié cette pièce — s'est donné beaucoup de mal pour dresser une liste des « huit grandes pièces » dont il est question, en y incorporant certaines œuvres sans rapport direct avec le cortège. On ne peut perdre de vue que le document dont il s'agit ne constitue qu'une commande. Il résulte d'un autre acte d'archives, également publié par M. de Maeyer, que le travail tel qu'il fut exécuté ne comporta que six pièces. Il s'agit du billet de paiement délivré le 14 septembre 1619 à François Verbeelen pour la peinture des cadres de ces tableaux : « François Verbeelen, schilder van den hove, heeft geschildert op Haere Hoocheden casteel Tervuren de lysten van diversche schilderyen hangende in de groote lange gaillerye van Haere Hoocheden aldaer, te weten de lysten van de zesse schilderijen van den Ommeganck van Bruessel » ⁽⁶⁾.

Ce dernier document prouve qu'en 1619 l'archiduchesse Isabelle fit placer les six tableaux de l'Ommegang

⁽⁶⁾ Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Ouvrages de la Cour, N° 105-106, f° 272. M. de Maeyer, *op. cit.*, p. 345.





Planche IV



Copyright : Les Arbalétriers de Grez-Doiceau

L'Ommegang de 1615 à Bruxelles. — Les Ordres religieux et le Clergé (Détail).

Madrid, Prado, N° 1348.

dans la grande galerie de son château de Tervueren. Qu'en advint-il dans la suite ?

L'archiduchesse Isabelle, morte le 2 décembre 1633, légua ces tableaux à son neveu Ferdinand d'Autriche, qui devint à son tour gouverneur des Pays-Bas en 1634⁽⁷⁾. Fort peu après l'entrée en fonction de Ferdinand, les tableaux de l'Ommegang durent prendre le chemin de l'Espagne : on sait que dès 1636, ils étaient transportés de l'Escorial à l'Alcazar de Madrid. Un inventaire des œuvres d'art de l'Alcazar dressé en 1696 n'en mentionne plus que deux. Ce furent probablement ces deux pièces là qui, en 1834, passèrent du palais royal de Madrid au Musée du Prado⁽⁸⁾. Ces pièces sont les suivantes : *Les Métiers*, signé : « D. van (ce mot en lettres entrelacées) Alsloot, 1616 » (Toile, 130 cm × 380 cm) N° 1347, et *Les Ordres religieux et le Clergé*, signé : « Denis van Alsloot, 1616 » (Toile, 130 cm × 382 cm) N° 1348.

Deux des quatre tableaux, enlevés aux collections royales d'Espagne entre 1636 et 1696, échouèrent au Musée Victoria et Albert, de Londres. On ignore leurs avatars. Toujours est-il qu'ils n'entrèrent pas dans ce

⁽⁷⁾ A.J. Wauters, *Denis van Alsloot*, Bruxelles, 1899, p. 16.

⁽⁸⁾ Museo del Prado, *Catalogo de los Cuadros*, Madrid, 1949, p. 9.



musée ni en même temps ni par le même canal⁽⁹⁾. Ce sont : *Les Serments*, non signé⁽¹⁰⁾ (Toile, 112 cm × 184 cm et 112 cm × 168 cm, ensemble 112 cm × 352 cm) N^{os} 168 et 169, acquis en 1885, et *Les Chars*, signé : « Denis van (lettres entrelacées) Alsloot, A° 1616 » (Toile, 117 cm × 378 cm) N° 430.

Deux autres des tableaux disparus des collections royales d'Espagne entre 1636 et 1696 ne furent pas retrouvés. Que pouvaient-ils représenter ? On a dit bien des choses à ce sujet, mais toutes ces affirmations ne reposent sur rien de précis. Il est vain de vouloir, à ce propos, induire quoi que ce soit par analogie avec d'autres représentations de processions aux XVI^e et XVII^e siècles, car les groupes constituant l'Ommegang variaient très souvent.

Les Musées Royaux des Beaux-Arts de Bruxelles possèdent deux copies : *Les Métiers* (Toile, 124 cm × 385 cm) N° 4, copie du tableau du Prado, et *Les Serments* (Toile, 124 cm × 385 cm) N° 5, copie

⁽⁹⁾ Voir James Laver, *Isabella's Triumph*, Londres, The Faber Gallery, 1947, p. 4.

⁽¹⁰⁾ Il est probable que la signature disparut lorsque le tableau fut — avant d'être acquis en 1885 de Lord Stafford — partagé en deux parties égales diminuées par le bas.



du double tableau du Musée Victoria et Albert. Elles sont actuellement déposées au Musée Communal de la capitale. D'après leur aspect pictural, il s'agit nettement d'œuvres exécutées dans la première moitié du XVII^e siècle. Mais la facture est sans vigueur, et leur coloris n'a rien de l'éclat habituel des œuvres de Denis van Alsloot. Nous supposons que ces copies sont dues au pinceau d'Antoine Sallaert, qui vécut jusqu'en 1648. L'artiste les exécuta sans doute entre 1634 et 1636, époque où les originaux de van Alsloot partirent pour l'Espagne. On aura aimé conserver au château des gouverneurs des Pays-Bas un souvenir du fameux Ommegang, de l'hommage public rendu à cette occasion à la gouvernante Isabelle. Au milieu du XVIII^e siècle, le peintre G.P. Mensaert les vit dans la salle à manger du château de Tervueren. Il écrit : « Les deux autres tableaux représentent les cinq Serments, qui font la procession ou cavalcade générale » ; il les attribue à Sallaert, à la page précédente ⁽¹¹⁾. Ces pièces firent probablement partie du lot de tableaux rassemblés par les occupants français à la fin du XVIII^e siècle et déposés au palais du gouverneur général à Bruxelles. Les meilleurs tableaux de ce stock furent envoyés à Paris. Les autres formèrent ce que l'on

⁽¹¹⁾ G.P. Mensaert, *Le Peintre amateur et curieux*, Bruxelles, 1763, t. I, p. 163.



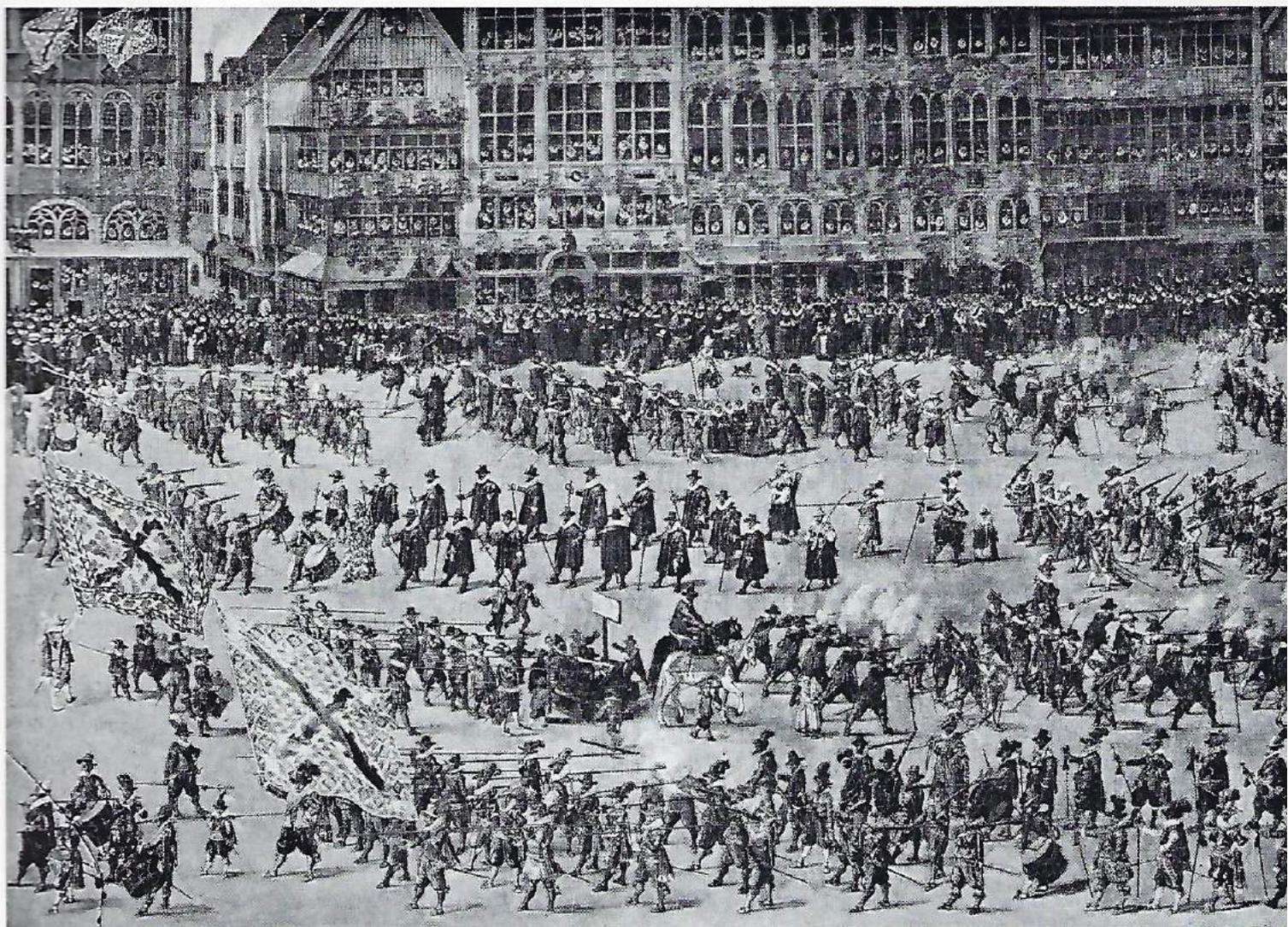


Planche V

Denis van Alslot.

L'Ommegang de 1615 à Bruxelles. — Les Serments armés sur la Grand-Place (Première partie).

Londres, Musée Victoria et Albert, No 169.



Copyright : Les Arbalétriers de Grez-Doiceau

appelle aux musées de Bruxelles « les anciens dépôts », qui alimentèrent les premières collections de ces musées et sur lesquels on ne possède que bien peu de documentation.

Les quatre grands tableaux qui subsistent de la série de Denis van Alsloot sont pleins d'intérêt pour la connaissance de la vie publique de l'époque. Nous pouvons y voir revivre nos ancêtres dans un cadre qui leur était familier : ces vastes places entourées de pittoresques maisons. Nous y retrouvons la façon dont ils s'habillaient aux jours de fête, les uns avec une sobre dignité, les autres avec plus de faste et d'élégance. Nous savourons la franchise avec laquelle ils prenaient plaisir aux naïves représentations d'animaux fantastiques, aux figurations allégoriques, aux farces populaires. Nous y voyons avec quelle gravité chacun représentait sa corporation ou son métier et quel attachement l'unissait à des princes qui savaient traiter leurs sujets avec bienveillance.

Ne pouvons-nous, nous-mêmes, trouver là une salutaire leçon de solidarité ? Bourgeois armés pour la défense de leur ville, bourgeois huppés des lignages, autorités civiles et religieuses, noblesse de robe et d'épée, humbles gens des métiers, petit peuple de la rue, tous en ces jours communiaient dans une même ferveur



pour leur petite patrie, pour cette cité à laquelle ils s'enorgueillissaient d'appartenir.

Les quatre tableaux en question représentent quatre portions du cortège serpentant sur une place publique. Afin de pouvoir montrer tous ses personnages en pied et d'englober le plus possible de monde sur le plan de sa toile, l'artiste a choisi un angle de vue relativement élevé, tel celui d'un spectateur contemplant le défilé d'un troisième étage.

Planche II

Tant du point de vue artistique que du point de vue documentaire, le tableau *Les Métiers*, de Madrid, paraît le moins intéressant. Marchant avec dignité sur deux rangs, les membres des métiers couvrent de leur figuration massive toute la vaste place. Chaque groupe est précédé de deux porteurs de torchères (« keersen »), perches surmontées de sculptures représentant soit le patron de la corporation, soit certains produits qu'elle fabrique, soit certains outils qu'elle emploie. Contrairement à ce qui se voyait jadis dans les cortèges du siècle antérieur, les corps de métier ne se distinguent plus par une couleur propre dans les vêtements. Ici, déjà embourgeoisés, les membres sont uniformément habillés de noir, avec au cou la fraise tuyautée et empesée, et sur la tête le chapeau de feutre à larges bords.

16



Copyright : Les Arbalétriers de Grez-Doiceau

Planche III

Le second tableau, *Les Ordres religieux et le Clergé*, de Madrid, est assez semblable au premier. Les nombreux ordres religieux existant à l'époque à Bruxelles sont reconnaissables à leurs habits et aux emblèmes figurant sur les petites bannières qui précèdent chaque groupe. Au premier plan on peut identifier la Confrérie Notre-Dame du Sablon, dont les membres entourent les porteurs d'un reliquaire et d'une statue de Notre-Dame du Sablon. Cette statue est suivie des autorités ecclésiastiques et d'une foule de notabilités civiles.

Planche IV

Planches V
et VI

Plus spectaculaires sont les deux tableaux actuellement au Musée Victoria et Albert, de Londres.

Sur l'un d'eux les Serments défilent à la Grand-Place de Bruxelles. Dans le fond, les anciennes maisons — dont certaines sont encore en bois — ont la largeur et la hauteur des maisons actuelles construites sur leur emplacement après le bombardement de 1695 par les Français. Au milieu, on distingue le « Broodhuis », dénommé plus tard Maison du Roi. Toutes les fenêtres sont garnies de curieux, et devant les demeures la foule suit avec intérêt le spectacle. Arrivant du fond à droite, le cortège déroule sur la place une quadruple sinuosité.



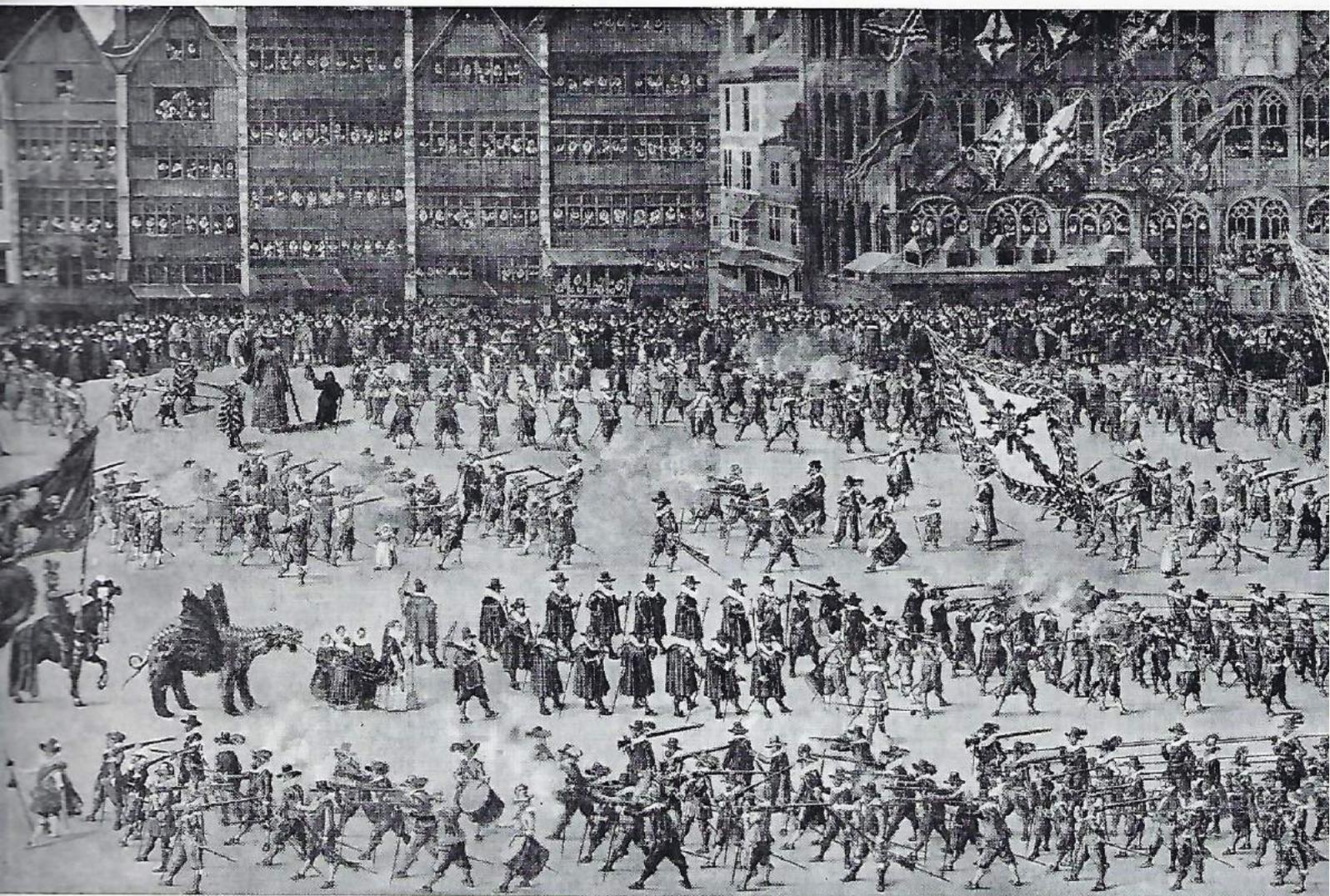


Planche VI

Denis van Alsloot.

L'Ommegang de 1615 à Bruxelles. — Les Serments armés défilant sur la Grand-Place (Seconde partie).

Londres, Musée Victoria et Albert, N° 168.



Copyright : Les Arbalétriers de Grez-Doiceau

Si chaque Serment conservait encore ses us et coutumes, on ne distinguait déjà plus à l'époque les diverses corporations par leurs armes. En effet, les arcs, arbalètes et glaives de jadis — qui servaient encore à l'amusement dans les locaux — sont ici remplacés par la moderne arquebuse dont presque tous sont armés. Seuls, en haut à gauche, les escrimeurs sont précédés de quatre membres portant le glaive court et le petit bouclier rond. Mais même ceux-ci sont suivis de porteurs d'arquebuses. Pour remplacer la musique — il n'y a que des tambours et des fifres — les rangs tirent des salves à tour de rôle.

Nous allons suivre cette partie du cortège dans l'ordre de sa marche, en supposant réunies les deux parties qui composaient jadis un unique tableau.

Une première compagnie, en bas, à gauche, est armée d'arquebuses et de lances portées horizontalement sur l'épaule. Assez semblable au premier, un second groupe présente des costumes plus ornés. Son drapeau ressemble à celui des autres compagnies figurant dans le cortège : il porte la croix de Bourgogne. Le groupe se prolonge sur la première rangée de la seconde partie du tableau. A la deuxième rangée du premier tableau, on voit un divertissement qui consiste en un petit char, traîné par deux chevaux, où un saint

Planche V



19

Denis van Alsloot.

L'Ommegang de 1615 à Bruxelles. — Les Chars (Ensemble).

Londres, Musée Victoria et Albert, N° 430.



Copyright : Les Arbalétriers de Grez-Doiceau



Planche VII

Nicolas distribue des friandises aux enfants. Le groupe est précédé, à la deuxième rangée du second tableau, par un cavalier à l'armure flamboyante qui porte la bannière de saint Georges. Devant lui un dragon — carapace animée par des figurants cachés dans ses flancs — est mené en laisse par la gente pucelle que le vaillant saint Georges délivra jadis du monstre. Ce saint était le patron du Petit Serment de l'arbalète. Il s'agit donc dans ce premier groupe du Petit Serment de l'arbalète.

Le Grand Serment de l'arbalète le précède. A la queue viennent deux porteurs d'arbalète; devant eux marchent les jurés de la gilde. Celle-ci défile à toute la troisième rangée des deux parties du tableau, et aussi à la quatrième rangée, celle qui est la plus rapprochée des maisons du fond et du public. A cette partie du cortège s'intercalent certains divertissements: un diable moleste une vieille femme, et, plus loin, un autre s'efforce d'éteindre au moyen d'un soufflet la lanterne de sainte Gudule, comme le veut la légende. Cette sainte patronne de la collégiale de Bruxelles, est représentée par une jeune femme vêtue à la mode du XVII^e siècle, et est suivie de trois fillettes.

Après une autre escouade du même Serment, marche le patron des escrimeurs, saint Michel qui mime un duel semi-burlesque avec un démon hirsute.



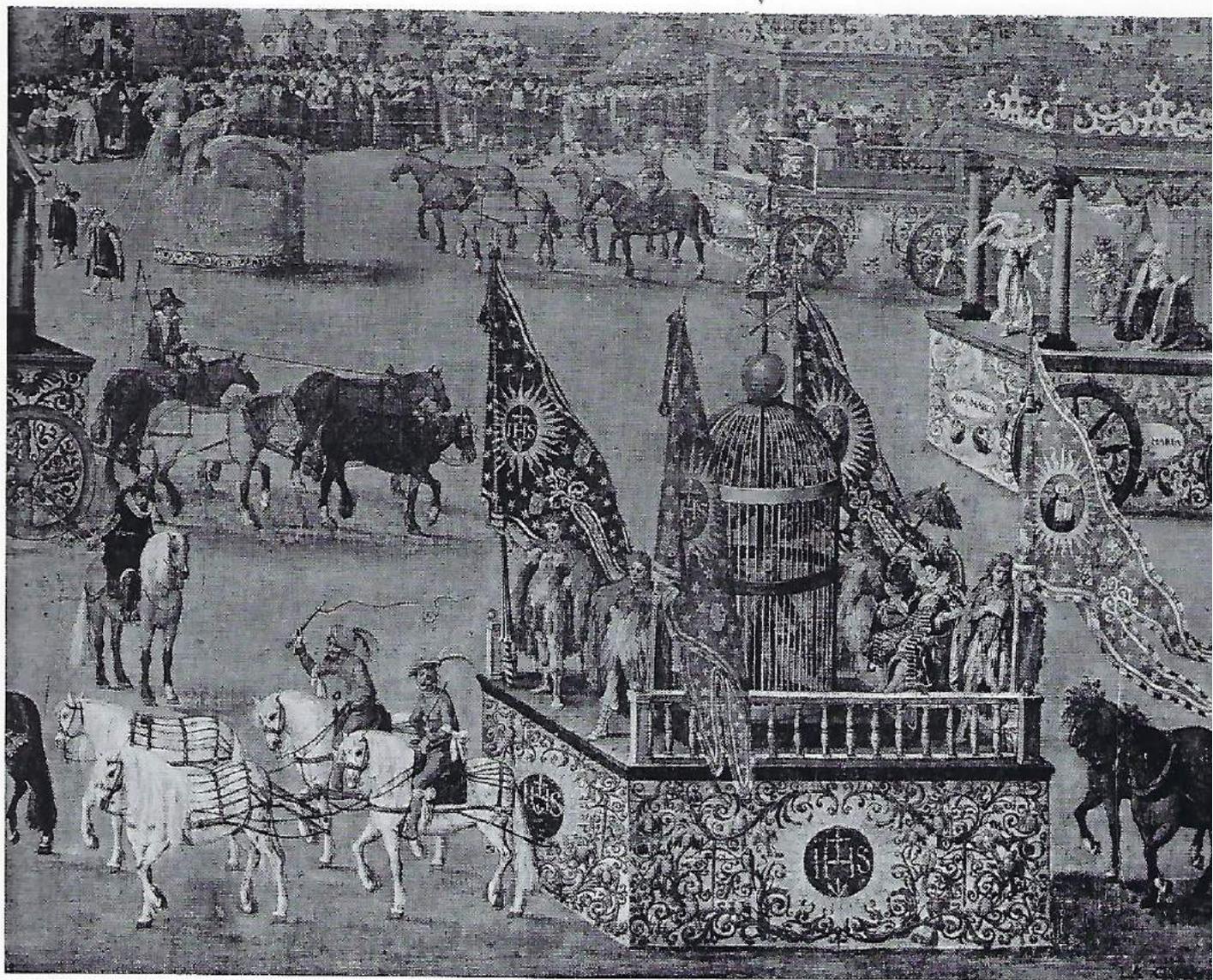


Planche VIII



Copyright : Les Arbalétriers de Grez-Doiceau

Denis van Alstoe
L'Ommegang de 1615 à Bruxelles. — Les Chars (Détail)
Londres, Musée Victoria et Albert, No 4

Planche VI

Peu après lui, c'est le bon géant saint Christophe, appuyé sur l'arbre qui lui sert de bâton et guidé par un ermite. On voit mal ce que ce patron des Arquebusiers fait à cet endroit du cortège. Probablement le peintre voulut-il figurer les représentations quelque peu burlesques à la rangée la plus rapprochée du public sympathisant.

C'est ensuite la gilde des Escrimeurs dont commence le défilé ; on n'aperçoit que le début. Le premier rang est composé d'escrimeurs portant le glaive et le bouclier, mais déjà le deuxième est armé d'arquebuses.

Planche VII

Le second tableau de Londres représente *Les Chars* figurant dans l'Ommegang. Cette œuvre, la plus richement colorée, montre la partie la plus attachante de l'Ommegang.

Nous suivons, dans l'ordre où il passe devant les spectateurs, le cortège qui serpente devant les maisons de la Place du Sablon dont les façades sont ornées de branchages verts.

Cela commence en bas vers la gauche par un groupe de chameaux vivants ; les bêtes avaient probablement été prêtées par la ménagerie qui exista pendant deux



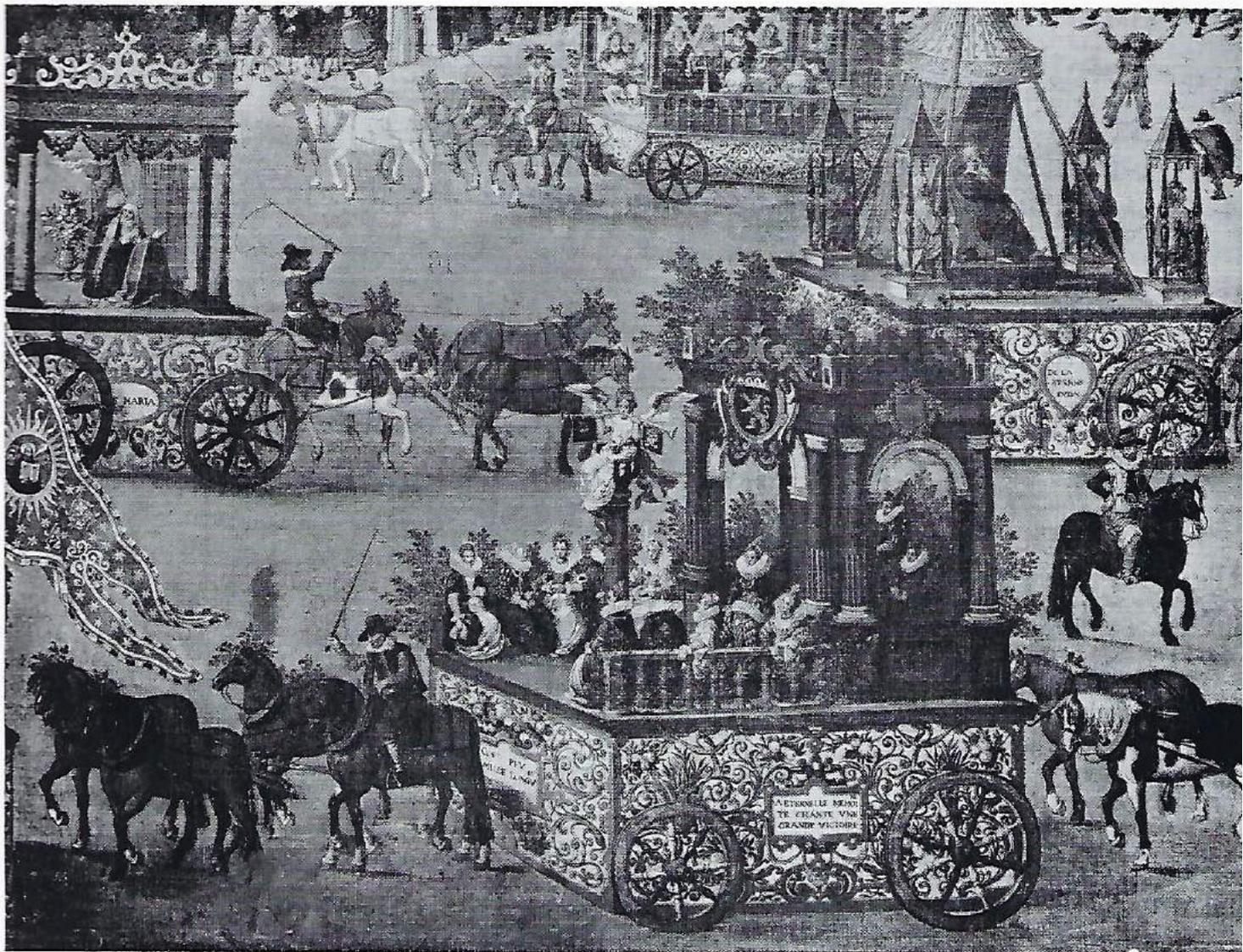


Planche IX



Copyright : Les Arbalétriers de Grez-Doiceau

Denis van Alsloot.

L'Ommegang de 1615 à Bruxelles. — Les Chars (Détail

Londres, Musée Victoria et Albert, N° 430.

siècles à la cour ducale de Bruxelles. Elles sont suivies d'un groupe à cheval. En tête se voit une amazone richement habillée, qui porte une arbalète. Suivent, une amazone portant un sceptre surmonté d'un croissant et un cavalier coiffé de rayons lumineux. Deux autres cavaliers portent des étendards. Le groupe est clos par une amazone ayant une arbalète en main.

Planche VIII

C'est l'avant-garde du *Char du Grand Serment des Arbalétriers*. Ce char est consacré au « papegai ». Aux quatre coins de la plate-forme de ce char, des porteurs de drapeaux sont vêtus de plumes vertes, bleues, jaunes et rouges. Au centre, une grande volière renferme un jeune homme vêtu lui-même en perroquet. Le haut de la cage est rempli d'oiseaux qui ont l'aspect de perroquets, et des perroquets encore sont peints parmi des branchages décoratifs sur des toiles dissimulant les roues du char. A l'arrière de la plate-forme est assis sur un trône, une sorte de souverain oriental, qu'un négrillon abrite sous un parasol. Qu'il s'agit bien ici du char de la Grande Gilde des Arbalétriers, la décoration supérieure le prouve : elle comporte le croisement de deux flèches d'arbalète, et la couronne impériale qui surmonte la cage rappelle que la gilde avait été placée sous la protection de l'empereur Charles Quint. Mais pourquoi les porteurs d'étendards



25

se trouvant aux quatre coins de la plate-forme et habillés de vêtements imitant le plumage de perroquets, tiennent-ils des drapeaux ornés de l'emblème des Jésuites IHS, du buste de saint Ignace et d'une image de la Vierge ? Et que signifie toute cette représentation ? Nous en trouvons l'explication dans une ancienne description, prolifique et souvent inexacte, du cortège ⁽¹²⁾. Ce qui y est dit à propos de cette représentation vaut la peine d'être communiqué ici en entier :

« Dictu vero incredibile est quam jucundus omnibus fuerit triumphus a juventute nostra exhibitus Isabellae Principi Nostrae, cum in Psittaci jaculatione (ludus est toto Belgio celebris) cum civibus Balistariis congressa ipsa et facta est Regina. In publica urbis supplicatione sex equitantium Amazonum instructa est acies quam Semiramis praeibat balistam ferens, Appoline et Diana pharetratis hinc et hinc stipata. Eam sequebatur currule pegma in quo rex Lybiae, Psapho, cum ingenti avium et psittacorum corte quos ut et Deus relatus crederetur fertur in totum orbem mimisse, doctos dicere « Psapho theos esti ». In corte puer erat,

⁽¹²⁾ Publiée par V. Baesten, S.J. dans sa revue « Précis Historiques » t. 38, 1889, p. 535. Cet auteur y fait connaître un rapport trouvé dans les Archives Générales du Royaume, concernant la collaboration des élèves du collège des Jésuites de Bruxelles à l'Ommegang de 1615.



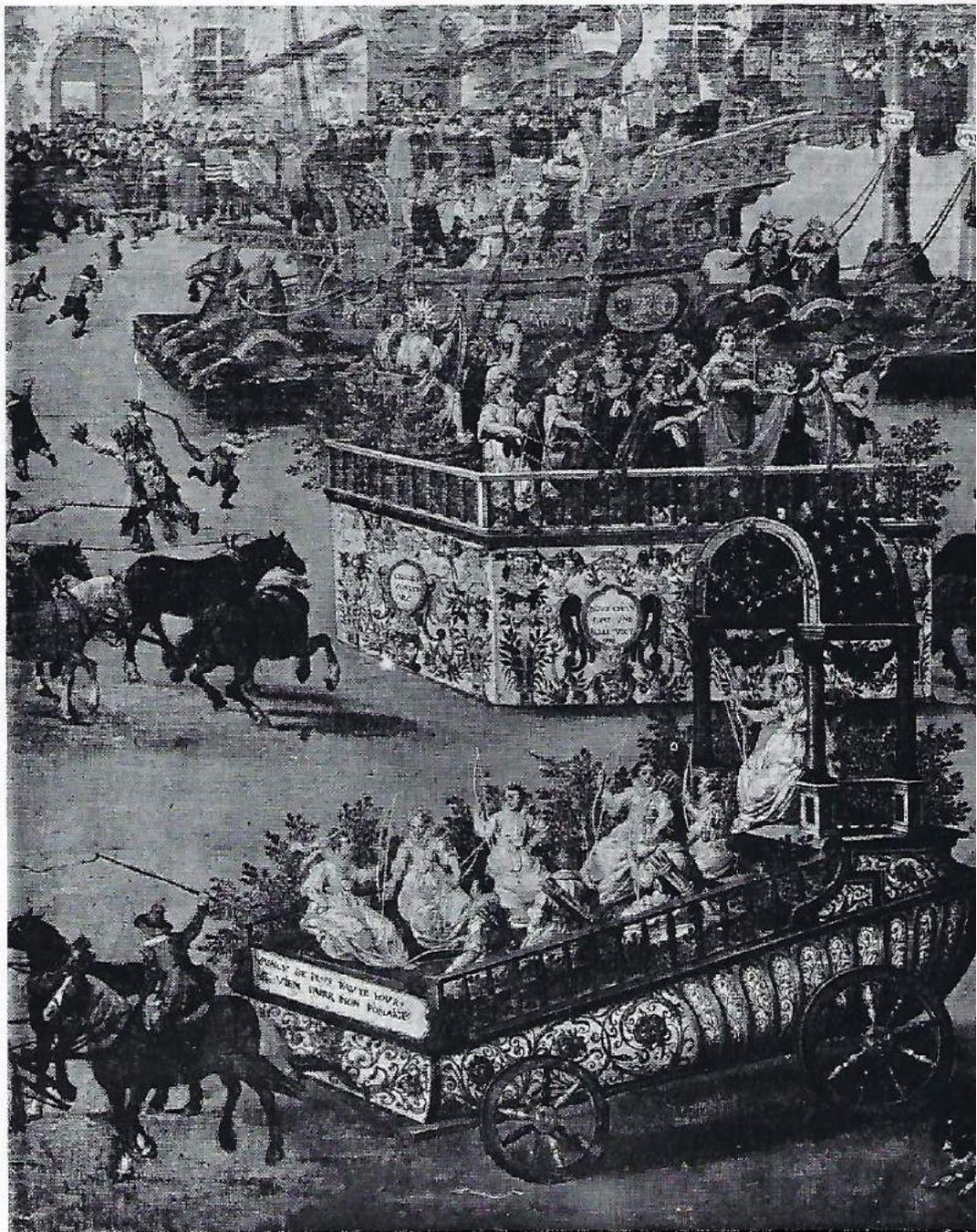
psittacino corpore plumis convestitus, qui columbas plurimas, psittavium item coloribus depictas, salutare doceret : « Isabella est Regina ». In medio foro, ubi Archiduces praetereuntis pompae spectatores in fenestra considerant, aperta est cors et libertati datae psittaco-columbae; de quibus una, quam fors credibile est, sic voluisse capi, recto cursu involavit in Archiducum fenestram, manumque ab Alberto Principe capta et Infanti tradita est. Ea res tantum excitavit populi plausum ⁽¹³⁾. »

Ce texte peut satisfaire notre curiosité. Il y est dit que les élèves du collège des Jésuites prirent une part active à la figuration dans le cortège en l'honneur de l'archiduchesse, proclamée reine du tir. Dans leur section vinrent d'abord, à cheval, la chasseresse Sémiramis portant l'arbalète, puis Diane et Apollon, les deux avec arc et carquois. Après eux était tiré un char, où siège le roi de Lybie, Psapho. Dans son désir d'être considéré comme un dieu, il apprit à une quantité de perroquets à dire : « Psapho est dieu ». Il relâcha alors les oiseaux pour qu'ils répandent sa gloire à travers le monde. Dans la volière se trouve un élève (« puer »), habillé en costume de plumes, entouré de colombes,

(13) Bruxelles, Archives Générales du Royaume, *Litterae annuae Provinciae Flandro-Belgicae Soc. Jesu*, II, 1612-1620, p. 181 : *Collegium Bruxellense*, 1615. Ed. : V. Baesten, dans « Précis Historiques », *op. cit.*



Planche X



Copyright : Les Arbalétriers de Grez-Doiceau

Denis van Alsloot.
*L'Ommegang de 1615
à Bruxelles.
Les Chars (Détail).*

Londres, Musée Victoria et Albert, N° 430.

peintes en couleurs de perroquets, et il apprend aux oiseaux à dire : « Isabelle est reine ». (A l'arrière du char est assis Psapho, comme divinisé.) Le texte poursuit : à la Grand-Place, où les archiducs assistaient, d'une fenêtre, au passage du cortège, on ouvrit la cage aux oiseaux et une colombe-perroquet vola vers la fenêtre des archiducs, comme si elle désirait de nouveau la captivité; elle fut saisie par l'archiduc, qui remit l'oiseau à la princesse. Cela eut lieu aux applaudissements enthousiastes de la foule.

De ceci, tout autant que de la poésie des rhétoriciens de l'époque, il appert combien nos ancêtres de ce temps se plaisaient aux représentations fabuleuses, tirées de l'histoire et de l'antique mythologie.

Le deuxième char sur la rangée inférieure est *Le Char de l'Archiduchesse Isabelle*. Il fut probablement aussi ajouté à l'Ommegang pour la circonstance. Sous une sorte d'arc de triomphe est assise la princesse en vêtements de cour. Devant le portique, deux rangs de dames d'honneur étalent d'amples robes aux riches couleurs. Sur une colonne au milieu d'elles, la Renommée — de blanc vêtue et ailes déployées — sonne de la trompette. Sur le drapeau orné qui descend de la plateforme se lit l'inscription hyperbolique : « Aeternelle Mémoire chante une grande victoire ».

Planche IX



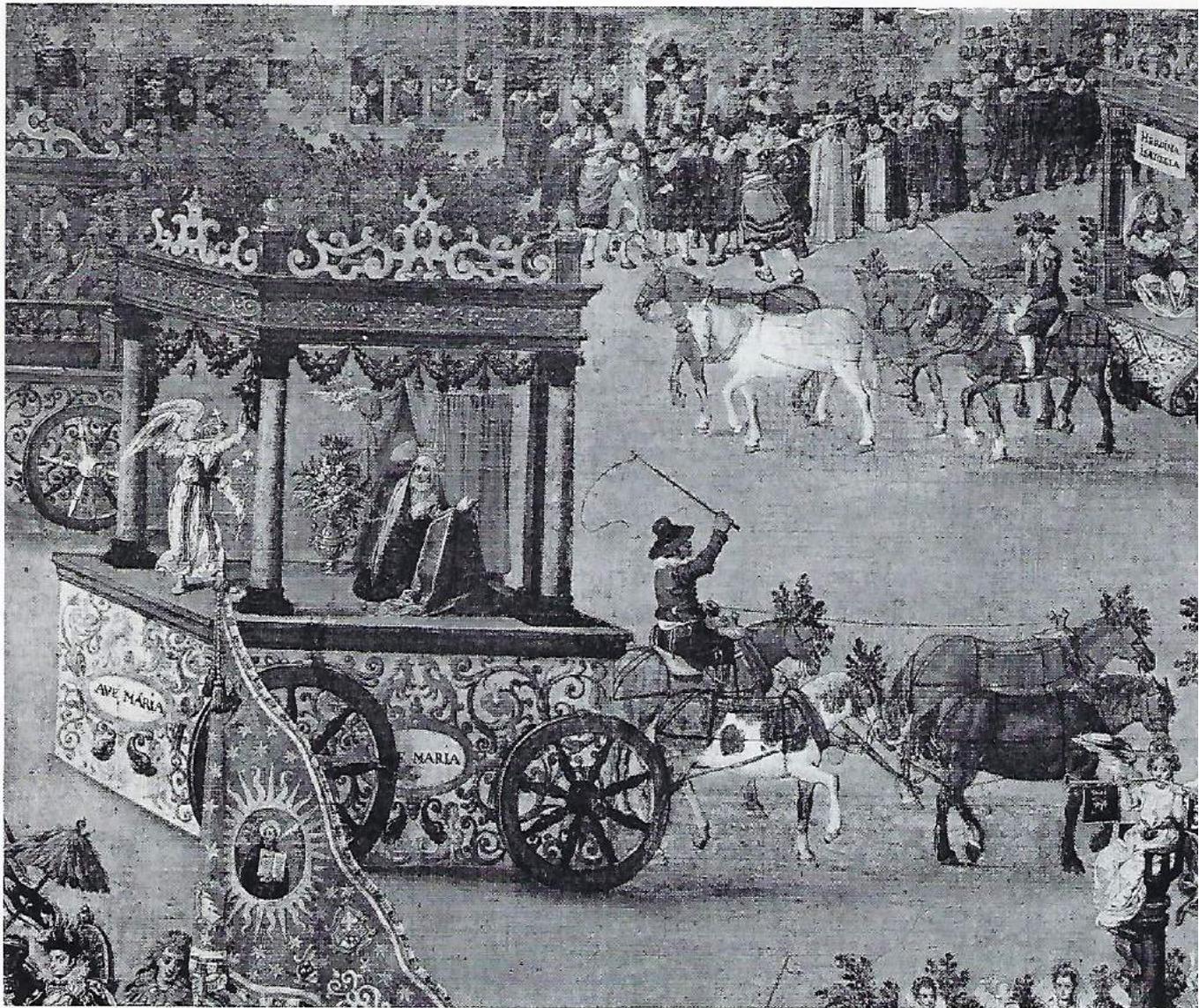


Planche XI



Copyright : Les Arbalétriers de Grez-Doiceau

Denis van Alsloot.
L'Ommegang de 1615 à Bruxelles. — Les Chars (Détail).

Londres, Musée Victoria et Albert. N° 430.

Planche X

Le dernier char de cette première rangée, *Le Char de Diane*, doit avoir été imaginé et exécuté par le Serment des Archers, car les neuf personnages qui y figurent portent l'arc et le carquois : ce sont Diane la chasseresse et huit nymphes vêtues de satin blanc. Le croissant de lune dont la déesse est coiffée, ainsi que les étoiles du dais sous lequel elle est assise, rappellent que Diane est à la fois la déesse de la Chasse et de la Nuit.

Planche X

Comme on le voit, l'antique mythologie faisait à l'époque fort bon ménage avec les évocations religieuses. Le char suivant en est un nouvel exemple. C'est *Le Char d'Apollon et des Neuf Muses*, où Apollon joue de la harpe, tandis que les Muses, sans égard pour leur spécialité particulière, jouent chacune d'un différent instrument de musique. C'est ainsi que vers le même temps Martin de Vos représentait Apollon et les Muses dans son tableau des Musées Royaux de Bruxelles.

Planche IX

Le Char de l'Arbre de Jessé, qui suit, retrace l'ascendance de la Vierge Marie sous une forme couramment usitée au Moyen Age : un arbre sort de Jessé qu'on voit ici sous sa tente ; cet arbre porte dans ses branches, en figurines découpées et peintes, la lignée des rois et des prophètes dont la Mère de l'Enfant-Dieu fut l'aboutissement. Aux coins de la plate-forme de ce char se tiennent les quatre évangélistes.



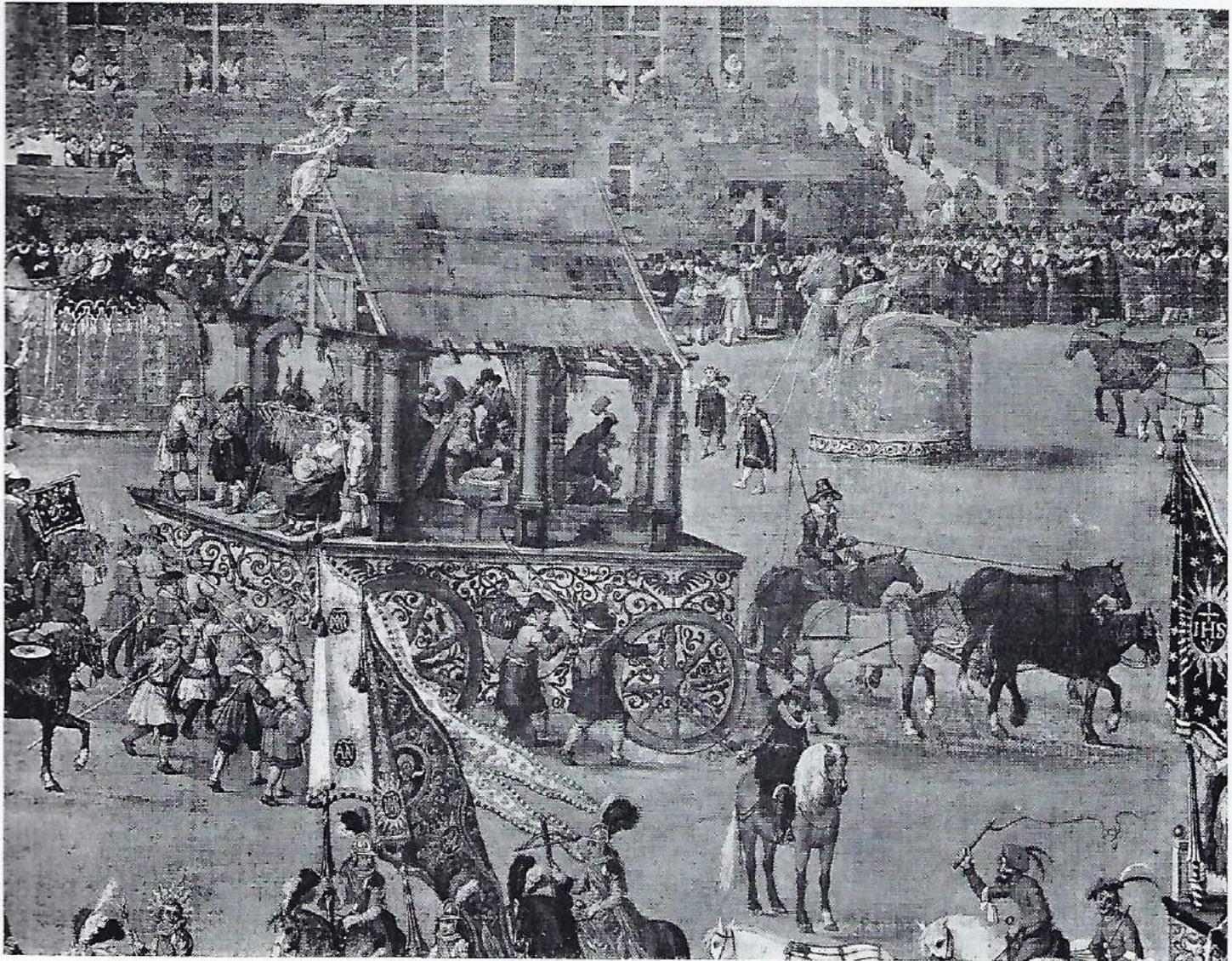


Planche XII



Copyright : Les Arbalétriers de Grez-Doiceau

Denis van Alsloot.

L'Ommegang de 1615 à Bruxelles. — Les Chars (Détail).

Londres, Musée Victoria et Albert, N° 430.

Planche XI

Au milieu de la deuxième rangée on voit *Le Char de l'Annonciation*. La scène qui y figure concorde avec ce que peignent sur ce sujet les artistes des siècles précédents, mais non avec les tableaux de ce début du XVII^e siècle. Peut-être était-ce là un char conservé d'un ancien Ommegang.

Planche XII

Le Char de l'Adoration des Bergers montre, un peu à l'écart de la crèche, saint Joseph se livrant à son travail de charpentier. Ce char est entouré d'un groupe pittoresque de paysans et suivi d'un escadron de cavalerie.

Planche XIII

Dans le troisième rang du cortège, le plus proche des maisons du fond, figurent d'abord quatre grands animaux assez fantastiques : deux chameaux, une licorne et un dragon. Ces constructions de jonc couvertes de longues draperies tombant jusqu'au sol étaient portées par des hommes dissimulés à l'intérieur de la carcasse. Chevauchés par de jeunes garçons, ces étranges animaux sont menés à la longe par des hommes vêtus à l'orientale.

Planche XI

Le Char de Jésus parmi les Docteurs est immédiatement suivi par *Le Char des Vertus de l'archiduchesse Isabelle* portant l'inscription « *Heroina Isabella* ». Chaque vertu est représentée par une allégorie :



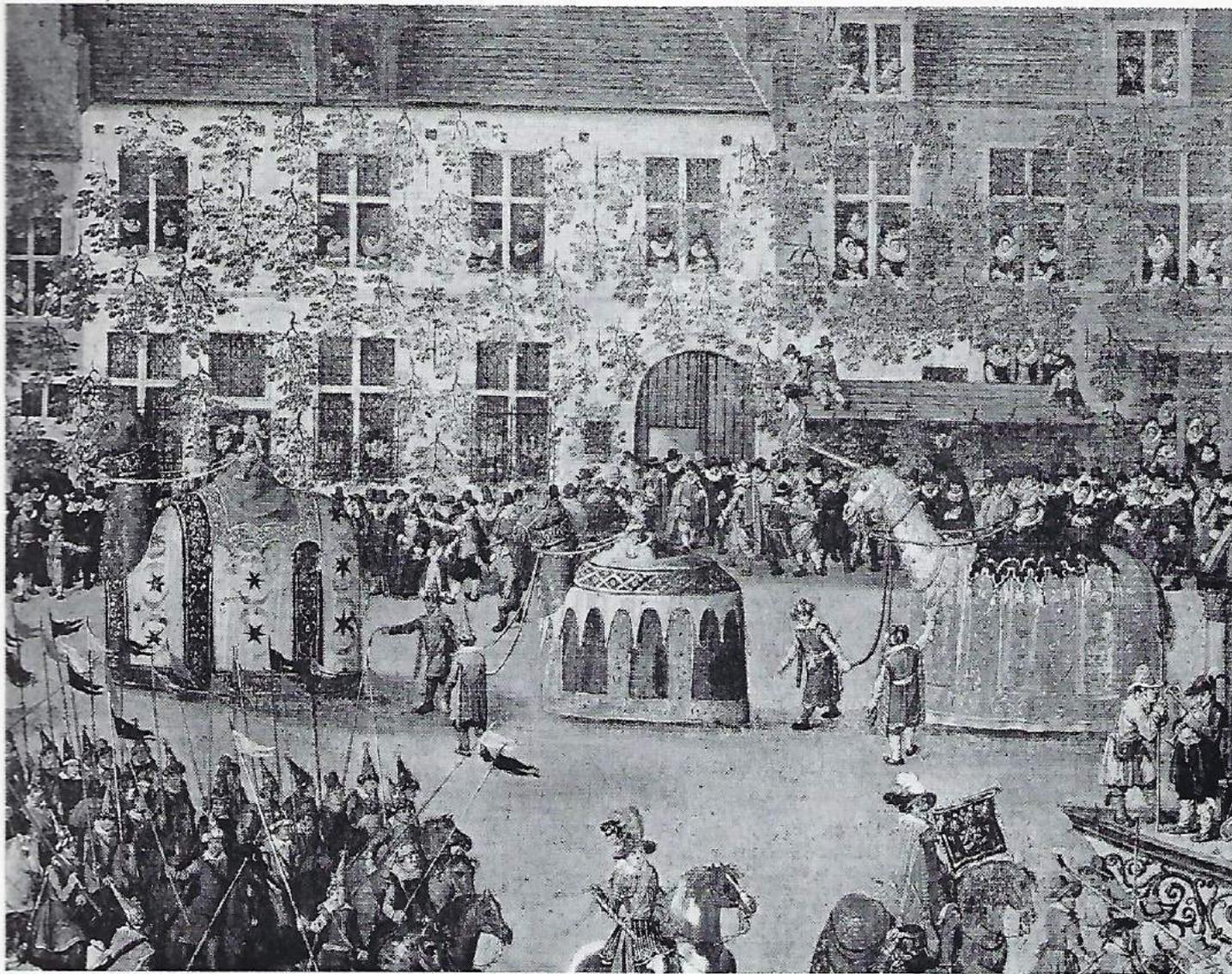


Planche XIII.



Copyright : Les Arbalétriers de Grez-Doiceau

Denis van Alsloot.

L'Ommegang de 1615 à Bruxelles. — Les Chars (Détail).

Londres, *Musée Victoria et Albert*, N^o 430.

la Douceur porte un agneau, la Justice un glaive, la Sagesse un livre... Ces personnages sont sous un dais orné dans le style de la Renaissance flamande du XVI^e siècle et que supportent quatre colonnes.

Planche X

Dans un bref espace entre ce char et le suivant, le peintre montre un personnage qui figurera dans tous les Ommegang à partir du XVI^e siècle : c'est le « wildeman », un sauvage hirsute et velu. Son rôle est d'amuser les gamins en les frappant à coups de vessie gonflée lorsqu'ils tentent de l'approcher.

Planche X

Le dernier char de cette rangée supérieure, *Le Char de la Naissance de Charles Quint*, est d'une conception assez curieuse. C'est une longue plate-forme basse, presque au ras du sol, dont on n'aperçoit pas les roues et que d'ailleurs ne tire nul cheval. Il est probable que de petites roues cachées étaient activées par des hommes dissimulés sous la superstructure. La plate-forme représente les flots de l'océan. A l'avant, deux chevaux marins; au centre, une caravelle; derrière, deux éléphants de mer, et à l'extrémité, les colonnes d'Hercule où se lit la devise de l'empereur « Plus oultre ». Dans la caravelle, au milieu d'un essaim de jeunes femmes avec des bannières aux armoiries des diverses provinces de l'empereur, est assise sa mère, Jeanne la Folle, tenant



son bébé sur les genoux. Ce char avait déjà servi une cinquantaine d'années auparavant, lors de la « Pompe Funèbre » de Charles Quint à Bruxelles, le 29 décembre 1558. On le trouve reproduit de façon presque identique en gravure dans *La Magnifique et sumptueuse Pompe funèbre faite aux obseques et funerailles du tresgrand et tresvictorieux empereur Charles Cinquième célébrées en la vile de Bruxelles le XXIX jour du mois de décembre M.D.L.VIII. par Philippe roy catholique d'Espagne son fils*, Anvers, Plantin, 1559. On n'y relève que deux différences dans la figuration : d'abord, les trois allégories Foi, Espérance et Charité qui, dans les Obsèques, dirigeaient la Nef, se trouvent ici remplacées par des nautoniers s'affairant à la manœuvre du gouvernail et des cordages ; ensuite, le groupe de la Naissance de Charles Quint apparaît ici pour la première fois.



Copyright : Les Arbalétriers de Grez-Doiceau